

Montagne Noire, entre mer et coéan , une affaire de solidarité



La Montagne Noire est un château d'eau extraordinaire pour les plaines situées en aval. Pierre Paul RIQUET l'avait bien compris dès le XVII^e siècle puisque ce fut le premier à capter les eaux à la fois des versants Nord et Sud, pour alimenter le Canal du Midi. Visionnaire de génie, il avait compris que pour relier les deux mers, il devait faire jouer la solidarité des bassins versants et partager les eaux. On retrouve cette notion de solidarité aujourd'hui dans cette structure publique assez inédite en France, qu'est l'Institution Inter-départementale d'Aménagement Hydraulique de la

Montagne Noire (IIAHMN), qui réunit les départements de l'Aude, du Tarn, de la Haute-Garonne. Institution qui gère entre autre l'eau potable de la Montagne Noire, et son partage entre les départements.

Mais pourquoi tant d'eau dans cette montagne ? Dernier contrefort Sud du Massif Central, la Montagne Noire est un massif orienté Est / Ouest qui connaît à la fois les influences climatiques venues de l'Océan, et de la Méditerranée. En à peine 25 km à vol d'oiseau, on passe d'un monde de verdure et d'humidité avec des versants très abrupts au Nord, à un monde de garrigues et de chênes verts avec des versants plus doux côté Sud. Dans cette configuration géographique et topographique si particulière, nombre de zones humides existent, avec des faciès et des histoires vraisemblablement différentes. On en connaît à ce jour près de 500 ha, mais cette

connaissance est partielle surtout sur le versant sud. Cependant, il est clair que cette présence non négligeable de zones humides explique la disponibilité sur ce territoire d'une ressource en eau majeure pour les espaces situés en aval.

Plusieurs profils de zones humides coexistent sur la Montagne Noire. En altitude, on va trouver des faciès de tourbières, très présentes sur le Plateau de Sales côté Tarn, et sur tout le haut du massif côté Aude, depuis le Pic de Nore jusqu'aux Cammazes. Là les conditions climatiques sont rudes et l'élevage est de moins en moins présent mais il contribue à l'entretien de ces tourbières d'altitude. La tendance générale est plutôt à la progression de la forêt sur les sagnes. Plus bas en altitude, côté Nord, pas de zones humides pour cause de versant trop abrupts. Côté sud par contre, des faciès de prairies humides bien préservées.

Force est de constater qu'entre le Tarn et l'Aude, les zones humides n'ont pas vécu de la même manière leur cohabitation avec les hommes. Le Tarn a connu des campagnes d'incitation au drainage pour l'amélioration agricole, dans ses montagnes et ses plaines. Il semble qu'il n'y ait pas eu son pendant côté audois, sur les versants de la Montagne Noire. C'est pourquoi on y trouve aujourd'hui des faciès de prairies humides nombreux, préservés, et intelligemment utilisés par l'élevage. Une constante cependant entre Tarn et Aude, au moment des politiques d'incitation au reboisement, les gros travaux hydrauliques, ont détruit de part et d'autre de la Montagne Noire bon nombre de tourbières.

Aujourd'hui le Réseau SAGNE travaille sur les deux versants de cette Montagne Noire, signe supplémentaire d'une solidarité renouvelée et active entre les bassins versants.

Michel Valette, paysan à Puylaurens: le choix d'une nature diversifiée

Au premier abord on croit qu'il va nous mordre. Un « *borrut* » comme on dit chez nous. Mais il pétille dans ses yeux une petite étincelle qui retient l'attention. Non, il ne va pas vous mordre, bien au contraire, il va commencer par tester votre sérieux, et surtout la sincérité de votre démarche. « Qu'est ce que tu vas me vendre, toi ? » Et puis il écoute. Patiemment, très attentif, il écoute. Difficile de ne pas être impressionné par ce regard.

Michel VALETTE, est de ces paysans que l'on rencontre assez rarement. Agriculteur ? Eleveur ? Les deux mon capitaine. Il pratique la polyculture-élevage, sur les coteaux de Puylaurens, et entend bien défendre ce mode traditionnel d'utilisation de la terre, contre toute forme de spécialisation. Il cultive des céréales en agriculture biologique, qu'il moule et vend pour partie en

direct aux boulangers, et pour partie est transformée par Annie, sa femme, en délicieux gâteaux qui feront la joie des consommateurs du marché. Lentilles, pois chiches, pois carrés (vieille variété locale de « Gesse »), blé, en rotation avec luzerne, sainfoin, sorgho couvrent les coteaux de la ferme d'En Banquet. Mais pour soigner la qualité de ses sols, Michel sait qu'il a besoin de matière organique, de fumier, de compost. Il est donc aussi éleveur de bovins, toujours en conduite bio, qu'il vend en direct. La complémentarité culture/élevage est une évidence pour lui, et la diversification des productions, un choix économique parfaitement raisonné avec Annie.

Dans cette plaine céréalière, où les campagnes de drainage ont gravement porté atteinte aux zones humides, pour en faire des

terres économiquement rentables, Michel a fait le choix de ne pas détruire la sienne. Homme de conviction qui ne se laisse pas dicter sa conduite par les modèles dominant, il a choisi de garder son petit bout de sagne, une petite prairie humide eutrophe de bas de versant. Elle n'est pas bien grande. Elle couvre à peine un demi-hectare, mais permet à l'oseille, la renouée ou la menthe des champs de trouver là refuge, dans un secteur fortement artificialisé. Les vaches y paissent quand le sol est suffisamment portant, parfois au printemps par temps sec, parfois à la fin de l'été. Ce petit complément d'alimentation en période sèche est toujours le bienvenu, mais ce n'est pas ça qui assure la solidité économique la ferme, loin de là.

Un peu plus haut, les vaches paissent sur un petit causse qui lui aussi a été préservé. La

complémentarité de ces habitats très différents dans un rayon aussi proche, permet de créer un environnement très riche du point de vue de la biodiversité. Le maintien de la zone humide est pour ce paysan avant tout l'expression d'un choix d'un mode d'agriculture qui cherche intelligemment à s'adapter aux contraintes des milieux, et qui accepte la diversité des conditions de travail, parce que la nature est avant tout le théâtre de la diversité.

Un acte de résistance d'un homme qui « *fait sa part* » et qui tient à défendre sa particularité !





Les sagnes « cause locale », pourquoi associer les populations d'un territoire ?



partager l'espace. Aux hommes de savoir être intelligents pour préserver ce qui, sur cet espace partagé, relève de « biens communs » .

La question à se poser pour nous est de savoir si ce ne sont que les propriétaires ou gestionnaires qu'il faut mobiliser pour préserver les sagnes . Ou s'il faut plus largement intéresser les habitants du territoire, c'est à dire l'ensemble des bénéficiaires directs ou indirects des services rendus par les sagnes. La réponse est dans la question. En effet, si les propriétaires ont un effort essentiel, et pas toujours évident à assumer, qu'est la conciliation de leur intérêt particulier avec l'intérêt collectif du territoire, les habitants de ce même territoire doivent pouvoir aussi se sentir partie

prenante de cet effort commun et porter leur part. A cette condition, on peut faire du projet de préserver les sagnes, une cause commune, qui réunit propriétaires, usagers, élus..., bref tous les habitants du territoire qui doivent se sentir concernés par cet élan en faveur de ce que l'on peut légitimement nommer un « bien commun » .

Les propriétaires pour leur part ont besoin de sentir le soutien et la reconnaissance de la population locale par rapport à leurs efforts individuels. Et les habitants ont aussi besoin de sentir qu'ils font partie d'une communauté de personnes attachées à un pays et à ses ressources, et qu'à ce titre ils peuvent manifester leur solidarité. Et de constater que finalement le collectif a besoin de l'effort du particulier, et le particulier se nourrit du soutien du collectif.

C'est pourquoi tous les efforts pour favoriser les échanges entre habitants d'un même territoire, autour des sagnes permettent de développer cette culture commune et cette force commune autour des biens communs.

Quand le boulanger du village commence à causer des sagnes parce qu'il est allé passer une journée sur un site à discuter avec son propriétaire, quand les enfants des écoles nient d'être allés se tordre les pieds dans les sagnes d'où ils sont revenus crottés, quand les chasseurs se mobilisent pour aider à l'organisation d'une Fête des sagnes..., on peut dire que la mobilisation va bien au-delà d'un programme financier, mais que la question est devenue éminemment politique, au sens noble du terme, pour les habitants d'un territoire.

Pourquoi se mobiliser pour des sagnes qui sont en propriété privée ? Nous avons souvent répondu à cette question. Si les sagnes sont localisées sur du terrain en propriété privée, elles n'en assurent pas moins des services à l'ensemble des habitants d'un territoire, d'un bassin versant, en permettant de préserver ces ressources si essentielles que sont l'eau et la biodiversité. La nature n'a que faire des manières dont les hommes s'organisent pour se

17 Septembre 2011: Fête de « l'Huma », Fête des sagnes

A Paris c'était la Fête de « l'Huma » ce 17 Septembre 2011. A Vabre c'était la Fête des sagnes, une forme de fête de l'Huma à nous, car on peut dire qu'il y en avait beaucoup de richesse humaine ce jour là à La Dauréliée. Une incroyable diversité. Des gens du pays, des gens de la ville, des vieux, des jeunes, des gens qui parlaient patois et d'autres qui n'en pipaient pas mot,... un beau mélange réuni autour d'une envie commune, découvrir les sagnes et ceux qui s'en occupent avec bienveillance. Trop difficile à raconter, voyez plutôt...



Rédaction : Scop SAGNE - Rhizobiôme
Maître d'ouvrage : Rhizobiôme
Avec le soutien de :



Rhizobiôme
Céline THOMAS
05.63.73.09.26
contact@rhizobiome.coop
www.rhizobiome.coop